



## Au sommaire de ce numéro :

- SIGNEZ la pétition relance des NAO 2022 !!
- Flex Office: NON il n'y avait pas de poisson d'Avril
- Validation des comptes du CSE, la CGT vous explique pourquoi elle a voté contre

## SIGNEZ la pétition relance des NAO 2022 !!

La **CGT** a mis en place une pétition en ligne pour forcer la Direction à reprendre les négociations NAO 2022. L'inflation est autour de 4,5%, les minima de la métallurgie ont augmenté de 3,2% et nos salaires ???

La **CGT** n'a pas signé l'accord NAO 2022 car les % d'augmentation de salaire proposés, ou plutôt imposés, par la Direction ne correspondent pas aux augmentations quotidiennes vécues par les salariés.

Il est nécessaire de relancer les NAO pour obtenir des AGS pour tous, un budget en adéquation avec l'envolée du coût de la vie.

Si comme la **CGT**, vous pensez que l'augmentation de salaire reste nettement insuffisante et qu'une nouvelle négociation s'impose, alors signez la pétition:

[RELANCER DES NAO en 2022](#)



## Flex Office: NON il n'y avait pas de poisson d'Avril

Quelle ne fut pas notre surprise en recevant vos commentaires suite à nos articles sur les essais effectués par la Direction à G71 pour imposer le Flex Office. Et bien non, nous vous le certifions il ne s'agit pas d'un poisson d'Avril !!!

Il est vrai que la date de parution de notre lettre .info n°4 et flash .info n°8 traitant de ce sujet pouvait entraîner cette confusion. Mais non promis, juré, craché il ne s'agit en aucun cas d'un poisson d'Avril. Pour preuve, la dernière réponse de la Direction à la question **CGT** posée en CSE:

### 2- ABW - G71 - Projet DIGITAL OFFICE à G71

Nous demandons l'arrêt immédiat de ce projet, que l'entreprise tente de mettre en place sans la participation des IRP.

Ce projet ne correspond en rien aux attentes des salariés quant à leurs conditions de travail.

Nous demandons l'abandon pur et simple de ce type d'organisation de travail et le retour aux bureaux attitrés.

Par conséquent, nous redemandons à nouveau l'ouverture de négociations pour un accord sur le télétravail, qui est le vrai besoin des salariés et des managers actuellement.

**Réponse :** Comme nous l'avons souligné lors du CSE ordinaire du 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022 : à ce jour, le projet est en phase pilote. Une réunion d'information avec la CSSCT GTT-GTP a été réalisée le vendredi 4 mars 2022. Par ailleurs, le télétravail est un sujet de négociation au niveau de l'entreprise. Cette demande est donc à formuler auprès du Directeur des Relations sociales et du Directeur des Ressources Humaines Renault Trucks SAS.

La **CGT** a demandé à présenter le sujet en CSE: Refus de la direction !

Des caméras de comptage, pour quoi faire ? Dans les espaces de convivialité, pour quoi faire ?

Nous craignons une dérive qui aboutisse au flicage !!!

Sur ce sujet la position de la **CGT** est claire: pas de Flex Office qui n'engendre que stress, frustration et colère entre salariés.

Comment une entreprise qui met dans toutes ses communications, la santé de ses salariés comme l'objectif n° 1 peut oser seulement penser un système pareil !!

La **CGT** demande et insiste pour que ce projet et toutes les implantations de type Flex Office soit abandonnées.

## Validation des comptes du CSE, la CGT vous explique pourquoi elle a voté contre

**Les comptes du CSE ont été présentés le Jeudi 7 Avril. La répartition des budgets et subventions conditionne fortement l'orientation sociale du CSE. Pour la CGT, les choix faits ne vont pas dans le sens souhaité par les salariés.**

Tout d'abord, nous vous invitons à lire la déclaration faite par les représentants CGT lors de cette réunion:

*La CGT vous remercie pour la présentation complète des comptes du CSE, sur laquelle nous n'en contestons pas la véracité. Mais la CGT a voté contre sur l'orientation des comptes du CSE. En tant que 3<sup>ème</sup> OS nous ne sommes pas en mesure d'influer sur les orientations sociales et environnementales des ASC, ainsi que sur les effectifs des administratifs du CSE. En effet, une part importante des activités proposées aux salariés n'est accessible qu'aux classes supérieures. De plus, encore trop d'activités vont à l'encontre de la transition énergétique et au respect de l'environnement.*

*Comme l'an passé, nous déplorons la dégradation des conditions de travail des administratives et administratifs et des sanctions émises sur certains et certaines, qui au final, ne régleront absolument pas les problèmes, au pire les amplifieront.*

*La CGT combattra cette dérive disciplinaire...*

Pour la **CGT**, le rôle du CSE doit rester en accord avec ce pourquoi il a été créé. A savoir un rôle économique d'étude, d'analyse et d'alerte au service des salariés sur les politiques et orientations de l'entreprise en terme d'emplois, de salaires, d'hygiène sécurité et conditions de travail d'une part et permettre au plus grand nombre d'accéder à des activités culturelles, sportives et bien sûr sociales d'autre part.

Il est évident que toutes les activités ont leur place au sein du CSE, c'est un des moyens pour découvrir celles qui nous semblent inaccessibles.

La dernière enquête CSE a montré l'envie croissante des salariés pour des activités qui prennent en compte l'impact environnemental tout en continuant à profiter à toutes et tous, quelque soit notre condition sociale.

**Un CSE n'est pas un prestataire de service, mais bien un moyen d'émancipation, une porte d'accès vers d'autres horizons.**

Les dernières propositions d'activités du CSE nous semblent ne plus du tout correspondre aux souhaits exprimés par les salariés.

**Pour la CGT les orientations prises par le CSE ne sont pas du tout en adéquation avec les aspirations de la majorité des salariés, c'est pour cette raison que nous avons voté contre ce budget.**